



Syndicat du personnel
technique et professionnel
de la Société des alcools du Québec



Bonjour à toutes et tous,

La Commission de révision permanente des programmes, présidée par l'ancienne ministre libérale Lucienne Robillard, a déposé lundi dernier son deuxième rapport au gouvernement libéral. Ce rapport nous concerne toutes et tous directement, car il remet en cause le monopole que détient la SAQ, en proposant ni plus ni moins la libéralisation du marché de l'alcool au Québec.

Que représente la libéralisation proposée? Il s'agirait de maintenir la SAQ en place tout en ouvrant le marché au domaine privé. Bref, cette approche viendrait permettre à qui le veut bien de vendre de l'alcool et d'avoir accès aux mêmes produits que ceux offerts dans les succursales.

Pourquoi le gouvernement libéral souhaiterait transformer, voire nuire à une entreprise aussi rentable pour l'état que peut l'être la SAQ? Selon nous, il est clair que les fondements de cette proposition de libéralisation sont idéologiques et non économiques. En effet, aucun des arguments avancés par la Commission ne s'appuie sur des données claires ou démontrées. Comme l'explique Gaétan Frigon : « ...la commission Robillard aurait dû suivre un cours de commerce 101 et faire son calcul en tenant compte de données publiques que la SAQ aurait certes été en mesure de lui fournir. »

Ce rapport est en fait un ensemble de recommandations non fondées et très souvent basées sur des données fausses ou incomplètes. Il est bâclé, partisan et ses recommandations ne résistent pas à une analyse sérieuse.

Soyez assurés que les trois syndicats feront front commun pour la défense de nos emplois, ainsi que d'une SAQ performante et en croissance.

Alexandre Joly
Président SEMB-SAQ

Sandrine Thériault
Présidente SPTP-SAQ

Patrick Lessard
Président ST-SAQ